



Association Cassandra ACCL

« Parce que d'un malheur peut naître l'espoir »

Appel à Projets 2019

« leucémie du nourrisson et cancers pédiatriques »

Dépôt des projets avant le 30 novembre 2018 à minuit

Association Cassandra - 43 rue Franklin - 69002 Lyon - siege@associationcassandra.org

www.associationcassandra.org - [facebook.com/associationcassandra](https://www.facebook.com/associationcassandra)

Association de Loi 1901 à but non lucratif n°W691089035

SIRET : 815 172 374 00010 - APE 9499Z

L'ASSOCIATION



L'« Association Cassandra ACCL » a été fondée le 4 octobre 2015 par Xavier et Elodie BROUTIN, les parents de Cassandra, petite fille atteinte d'une leucémie, décédée le 17 août 2016.

L'Association Cassandra est d'intérêt général, de Loi 1901 à but non lucratif. Elle a vocation à amplifier, développer et renforcer la lutte contre les cancers pédiatriques.

Missions de l'association :

L'Association Cassandra finance la recherche contre les cancers pédiatriques, aide les familles d'enfants atteints de cancers, et sensibilise le public aux dons de vie (dons de sang, de plaquettes, de plasma, de sang de cordon, de moelle osseuse, etc.).

Chiffres clés :

- > 3 000 adhérents en France et dans le monde,
- > 500 bénévoles répartis au sein de 80 antennes départementales,
- > 450 000 soutiens sur les réseaux sociaux.

Le cancer est la **première cause de décès** par maladie chez l'enfant.

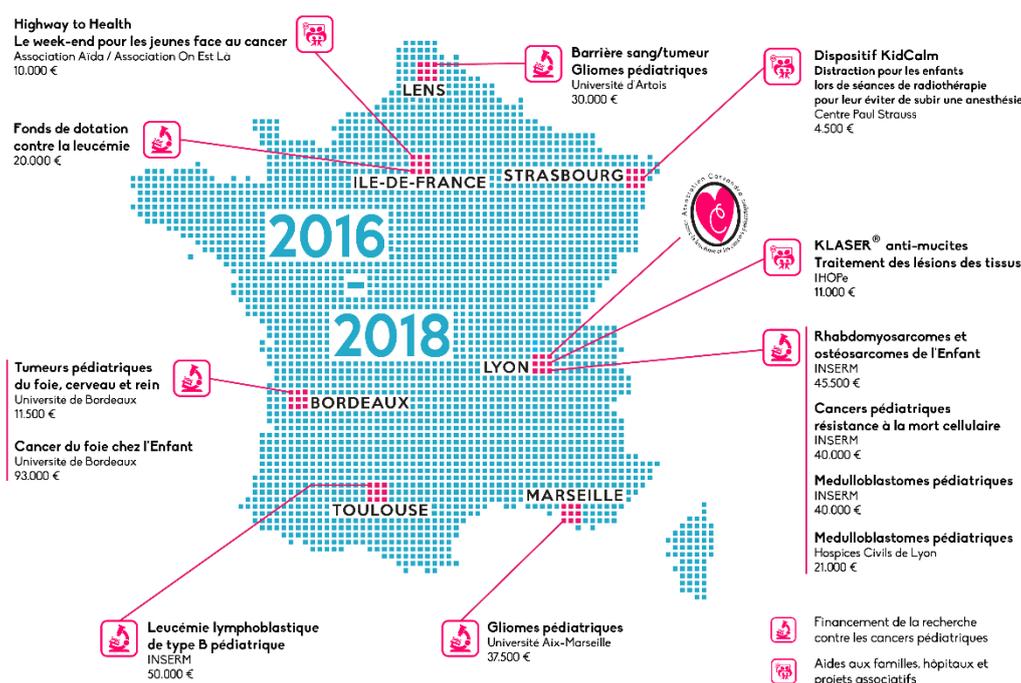
Chaque année en France, plus de **2500 enfants** sont diagnostiqués d'un cancer (dont la leucémie).

500 en décèdent faute de traitement adapté. Cela représente près de 2 décès d'enfants par jour et **20 classes scolaires par an**.

APPEL A PROJETS DE RECHERCHE

Cadre

Après deux premiers appels à projets lancé en 2016 et 2017, qui ont permis de co-financer près de 10 équipes de chercheurs en France pour un montant global de 400 000 euros, l'Association Cassandra lance un troisième appel à projets de recherche concernant, en priorité, la leucémie chez les enfants de moins de 1 an, et plus généralement tous les cancers de l'enfant.



L'association soutient des projets de recherche visant à améliorer les traitements et la prévention des cancers et leucémies de mauvais pronostic chez l'enfant.

Les domaines éligibles sont :

- la recherche fondamentale
- la recherche pré-clinique
- la recherche clinique
- la recherche épidémiologique
- et la recherche psycho-sociale

L'utilisation du financement doit être définie avec précision et peut concerner les frais d'équipement, de recrutement et de fonctionnement.

Le financement accordé pour chaque projet peut être compris entre 5 000 et 50 000 euros par an, en fonction de la qualité du projet et des besoins.

→ Concernant les équipements, un descriptif et un devis précis en cours de validité devront être fournis. Les demandeurs devront justifier de l'utilisation de ces équipements dans le cadre de recherche en cancérologie pédiatrique. Pour les consommables et les frais de fonctionnement, une description prévisionnelle devra être donnée.

→ Les frais de mission (transport et déplacement, restauration, hébergement, etc.) ne sont pas pris en charge dans le cadre des financements attribués.

Mode d'attribution

Les financements sont attribués par le Conseil d'Administration de l'Association Cassandra.

Communication

Un rapport scientifique et financier intermédiaire puis un rapport final à l'issue du projet sera demandé.

Une audition pourra être proposée aux équipes financées afin de promouvoir la recherche médicale contre les cancers pédiatriques auprès des partenaires de l'association.

Le bénéficiaire prendra avant le versement du financement un engagement formel sur l'utilisation de la subvention et sur la référence au soutien de l'Association Cassandra dans la publication des travaux découlant de la recherche financée.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être intégralement rédigé en français.

Le projet soumis au Conseil d'Administration de l'Association Cassandra doit comprendre les éléments suivants :

⇒ **Fiche de synthèse du projet** - *Annexe A*

⇒ **Résumé « grand public » du projet** - *Annexe B*

⇒ **Dossier scientifique :**

- > Etat de la question, publication sur le sujet et détail des travaux envisagés
- > Calendrier prévisionnel
- > Pourcentage du temps de travail personnel dédié au projet
- > Détails techniques et scientifiques relatifs à la demande de financement
- > Attentes sur le plan scientifique et applications thérapeutiques potentielles
- > Justification de la demande financière - *Annexe C*

⇒ **Documents administratifs :**

- > Lettre de demande de financement sur papier à en-tête, signé du demandeur, précisant l'objet et le montant de la subvention, transmis sous le couvert du Directeur de l'Établissement ou de l'Unité de Recherche dont dépend le demandeur - *Annexe D*
- > Projet scientifique décrivant : l'argumentaire, les objectifs, la méthodologie, l'état des travaux, les résultats attendus, la bibliographie
- > Liste des principales publications du laboratoire sur le domaine concerné par le projet

Le dossier de candidature est à adresser par voie électronique (au format PDF) à :

siege@associationcassandra.org

ou par voie postale à :

**Association Cassandra
43 rue Franklin
69002 Lyon**

ANNEXE A - FICHE DE SYNTHESE

Identité du demandeur

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : __/__/____ NATIONALITE : _____

FONCTIONS : _____

TEL : _____ EMAIL : _____

CONSTITUTION DE L'EQUIPE ET POURCENTAGE DE TEMPS CONSACRE AU PROJET

INTITULE ET ADRESSE DU LABORATOIRE OU DU SERVICE DU DEMANDEUR

NOM DU DIRECTEUR DE LABORATOIRE OU DU CHEF DE SERVICE DU DEMANDEUR

ANNEXE B - RESUME DU PROJET

TITRE DU PROJET

RESUME « GRAND PUBLIC » DU PROJET

ANNEXE C - JUSTIFICATION DE LA DEMANDE FINANCIERE

DUREE DU PROJET : _____

MONTANT DE LA SUBVENTION DEMANDEE : _____

MONTANT GLOBAL DES MOYENS NECESSAIRES AU PROJET : _____

Ce projet fait-il l'objet d'une demande de financement auprès d'un autre organisme ? Si oui, lequel ?

Nom et coordonnées détaillées de l'organisme chargé de la gestion des crédits du projet

DETAILS DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET DE PERSONNEL A FINANCER

- Libellé	- Montant

DETAILS DES FRAIS D'EQUIPEMENT A FINANCER

- Libellé	- Montant

ANNEXE D - ACCORD PREALABLE ET ENGAGEMENT

→ Document à reproduire sur papier à en-tête de l'établissement du demandeur.

«

Je soussigné _____, directeur de _____
donne mon accord à la demande de financement présentée à l'Association Cassandra par _____.

En cas de financement accordé par l'Association Cassandra, je m'engage à ce que ces fonds soient exclusivement affectés au projet mentionné, dans les conditions qui seront précisées dans une convention dédiée au projet.

Le montant total demandé est : _____ euros.

Si ce projet est sélectionné, je m'engage à accepter la publication par l'Association Cassandra de l'intitulé du laboratoire ou du service, du titre du projet et du montant de la subvention accordée, et de manière générale toute communication auprès des adhérents et donateurs de l'association.

Je m'engage également à transmettre un rapport scientifique et financier intermédiaire (au moins une fois par an), puis un rapport final à l'issue du projet.

Je m'engage à mentionner l'aide de l'Association Cassandra sur toute publication relative au projet financé.

»

→ Nom, date, lieu et signature du demandeur

→ Nom, date, lieu, cachet et signature du Directeur ou du Chef de service